

BUREAU DU 16 NOVEMBRE 2021 à Isigny-sur-Mer

Secrétaire de séance : Hervé MARIE

DÉLIBÉRATION

B 2021/13 Institutions et vie politique – Désignation de représentants – Commission d'Appel d'Offres

Le Bureau du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 16 novembre 2021 à Isigny sur Mer, sous la présidence de Françoise LEROSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail le 9 novembre 2021 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

Étaient présents :

Avec voix délibérative

Pour le Conseil régional

Pascal **MARIE**, Marianne **ROZET**

Pour les Conseils départementaux

Benoît **FIDELIN**, Martine **LEMOINE**, Françoise **LEROSIGNOL**, Hervé **MARIE**, Patrick **THOMINES**

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude **COLOMBEL** (CC de la Baie du Cotentin), Anne **HEBERT** (CC Côte Ouest Centre Manche),

Pour les communes

Jean-Michel **GREEN** (Isigny-sur-Mer), Laurent **HUET** (Saint- Sauveur-Villages), Aurélien **MARION** (Appeville), Yann **MOUCHEL** (Varenguebec), Jean-Marie **POULAIN** (Montsenelle), Valérie **TORTEL** (Gorges)

Étaient excusés :

Pour le Conseil régional

Malika **CHERRIERE**, Jean **ANTOINE**, Valérie **LAISNEY**, Florence **MAZIER**

Pour les Conseils départementaux

Maryse **LE GOFF**

Pour les Communautés de Communes

Mireille **DUFOUR** (CC Isigny Omaha Intercom)

Pour les communes

Pierre **AUBRIL** (Sainte-Mère-Eglise), Gérard **TAPIN** (Marchésieux),

Étaient également présents :

Pour le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Denis **LETAN**, Jean-Baptiste **WETTON**, Erwan **PATTE**, Anthony **LAURENT**

Soit un quorum de 15 membres sur 23.



MARAI DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

B 2021/13 Institutions et vie politique – Désignation de représentants – Commission d'Appel d'Offres

La Présidente rappelle à l'assemblée :

La loi °2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, du 27 décembre 2019, impose au Comité syndical de constituer, lors de sa première séance une Commission d'appel d'offres.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L114-5,

Vu le code de la Commande publique,

Vu la délibération du Comité syndical CS 2021/73, du 25 mai 2021, valant refonte des statuts du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin,

Vu le procès-verbal de l'Assemblée générale du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin, en date du 18 septembre 2021, procédant au renouvellement partiel des membres du Comité syndical suite aux élections départementales et régionales 2021,

Considérant que la réunion de cette dernière n'est obligatoire qu'à partir des seuils engageant une procédure formalisée, soit au-delà de 214 000 € HT pour les marchés de prestation de fournitures et de services et de 5 350 000 € HT pour les marchés de travaux, et que son avis est uniquement consultatif.

Il est proposé que la Commission d'appel d'offres soit composée des membres du Bureau, parmi lesquels il est nécessaire de désigner les cinq membres titulaires et les cinq membres suppléants, étant entendu que chaque titulaire doit bénéficier de l'appui d'un suppléant en cas d'empêchement.

Le Bureau du Parc après en avoir délibéré :

- **DÉSIGNE** parmi les membres du Bureau, Benoît FIDELIN, suppléant pour siéger à la Commission d'Appel d'Offres du Parc (poste non pourvu depuis les élections départementales et régionales 2021.

- **AUTORISE** la Présidente à signer les documents y afférents.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Présidente du Parc	5 membres titulaires	5 membres suppléants
Françoise LEROSIGNOL	- Patrick THOMINES - Anne HEBERT - Aurélien MARION - Pascal MARIE - Jean-Marie POULAIN	- Gérard TAPIN - Florence MAZIER - Jean-Michel GREEN - Laurent HUET - Benoît FIDELIN

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 29 novembre 2021
Françoise LEROSIGNOL
Présidente du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouve - BP 137
Saint-Odme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAI
TEL. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

Accusé de réception en préfecture
050-255002552-20211116-DELIB_B2021_13-DE
Date de télétransmission : 13/12/2021
Date de réception préfecture : 13/12/2021